



MARSEILLE

LUTTE CONTRE LES TRAFICS DE STUPEFIANTS

Le paiement des amendes forfaitaires
pour consommation de drogue doit
pouvoir être "immédiat, par carte
bancaire ou en liquide"

a affirmé Emmanuel
Macron, dans un entretien
au quotidien La Provence
publié ce dimanche soir, à la
veille d'une visite de trois
jours à Marseille.



LES POLICIERS VONT-ILS JOUER AUX PERCEPTEURS DU FISC ?

Pour Alliance, "ces mesures gadgets"
n'endigueront pas les trafics à la racine !